



Le 15 décembre 2021

CONSEIL DE PROMOTION CONTRÔLEURS STAGIAIRES

1res AFFECTATIONS

Interpellé sur les difficultés liées aux premières affectations, M. RAMIR a rappelé que l'ENFIP n'est pas décisionnaire sur les questions concernant les 1ères affectations, ni de celui du régime indemnitaire ni le choix de la dominante. Mais il fera remonter nos demandes au niveau de la centrale, seule à pouvoir traiter ces problématiques.

Affectation sur des services relocalisés

Concernant les stagiaires affectés sur des postes relocalisés dont l'existence juridique sera postérieure à l'arrivée du stagiaire (SIE de Valence).

Les stages probatoires devront être effectués dans les mêmes services et le même département. Nous avons demandé qu'ils soient effectués sur la ville d'affectation.

SCOLARITÉ

Crise sanitaire et formation initiale

Concernant la suite de la formation et de son organisation (distanciel, présentiel ou hybride), rien n'est arrêté, mais toutes les décisions seront prises en fonction de l'évolution de la crise sanitaire et des directives nationales. Chacun de ces modes présentent des avantages et des inconvénients. La solution privilégiée restant le présentiel.

Emploi du temps

Concernant la diffusion des emplois du temps, chaque école rencontre des problématiques différentes, et il y aura peu d'évolution à envisager (1 semaine pour Clermont, 1 à 2 semaines pour Noisy et 4 semaines pour Lyon).

Densité de la formation

Concernant la densité des programmes, des améliorations sont à l'étude, avec les équipes de programmation. La délégation CFDT-CFTC a demandé une demi-journée supplémentaire le lundi matin afin de faciliter le repos dominical, ainsi qu'un rallongement de la partie SOCLE et BLOC, et d'un raccourcissement du stage sur la future affectation. Aucune réponse n'a été apportée. Vos élus CFDT-CFTC continueront à défendre cette revendication.

Evaluations

Les résultats de l'évaluation sommative sont très bons au vu des résultats en possession de la direction de l'ENFIP.

Il n'y aura pas de transmission du barème de notation. Comme pour l'ensemble des évaluations, une commission d'harmonisation est prévue.

Cours de soutien

La généralisation des cours de soutien n'est pas possible du fait des promotions importantes qui posent des difficultés d'organisations.

Les cours de soutien sont orientés vers les stagiaires qui présentent le plus de difficultés. Il a été pris en compte des difficultés rencontrées par les stagiaires en comptabilité et de leurs niveaux très disparates dans cette matière.

VIE QUOTIDIENNE

Photocopieur

La mise à disposition d'un photocopieur en libre-service pour les élèves reste sous la responsabilité de chaque directeur (directrice) des trois écoles. Chaque école doit donc proposer une solution concertée.

Gestion des cas positifs

Nous avons également demandé à avoir une harmonisation des protocoles COVID au sein des trois établissements concernant les cas positifs, afin que les mêmes causes aient les mêmes conséquences. Pour les cas contact, nous avons bien compris que cela reste à la discrétion du médecin du travail et que dans ce cas il n'y a pas la possibilité d'avoir une voie unique de réflexion.

Ce conseil de promotion nous a donné le sentiment que rien ne changerait à court terme pour notre scolarité, mais que nos problématiques ont été entendues et seront prises en compte dans la préparation des évolutions de la prochaine promotion de contrôleurs.

VOS ÉLUS CFDT-CFTC FINANCES PUBLIQUES

Arnaud LESAINE,
ENFIP Lyon,

Flavie ROUGIER SAINT MARTIN,
ENFIP Lyon,